

[Accueil](#) > [Morbihan](#) > [Saint-Nolff](#)[Avis de décès](#)[Agenda des loisirs](#)[Infos pratiques](#)[Météo](#)[Bénévolat](#)[Annonces légales](#)

À Saint-Nolff, les employés ont relevé le défi des mobilités douces pour se rendre au travail

T Article réservé aux abonnés

Le 28 juin 2023 à 17h14, modifié le 30 juin 2023 à 16h01



Les participants au challenge sur la mobilité douce se sont réunis à Saint-Nolff, jeudi 22 juin 2023.

Jeudi 22 juin 2023 à Saint-Nolff, une remise de prix promouvant la mobilité douce a réuni la quarantaine d'employés de différentes entreprises ayant participé au challenge sur la mobilité douce qui s'est déroulé du 5 au 9 juin. Ce challenge interentreprises, proposé par Céline Jego, qui travaille en alternance à la société Ecodis, et Valérie Petit de la société Elementa, consistait à promouvoir la mobilité douce tout en créant du lien social. Une quarantaine d'employés a joué le jeu : covoiturage, transports en commun, vélo et marche, tous les déplacements doux ont été à l'honneur.

De Lorient à Saint-Nolff à vélo

Ce challenge a été un « Véritable déclencheur d'une prise de conscience et de nouvelles valeurs pour certains », a souligné Valérie Petit. L'heureux gagnant du concours est Jean Roch, salarié d'Ecodis depuis 15 ans, qui est venu de Lorient, où il réside, jusqu'à Kerboulard, en vélo trois fois durant ces quatre jours ! « Je fais cela une fois par semaine depuis que j'ai déménagé, cela me prend 2 h 30 », explique-t-il avec un grand sourire. Les trophées ont été réalisés par l'entreprise Bronze de Mohon, et les partenaires tels La Dilettante, la municipalité, Régalette, Cinéville, GMVA et le garage Le Bourbasquet ont tous offert des lots.

À lire sur le sujet

À Vannes, les cyclistes ont parcouru 15 926 km lors du challenge breton « Tout à vélo »